

NESLE

ACTUS #1

SEPTEMBRE 2020

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



DANS CE NUMÉRO >

Le mot du Maire	page 2	page 7	Commémorations patriotiques
Le nouveau conseil municipal	page 3	page 8	Culture & Loisirs
Zoom sur le budget	page 4	page 9	Vie associative
Solidarité & Services	page 5	page 10	Urbanisme & Travaux
Vie scolaire	page 6	page 11	Sécurité



EDITO

PLUS PROCHE DE VOUS



Adjointe au maire en charge de la communication, je suis heureuse de vous présenter votre nouveau bulletin municipal **NESLE ACTUS** qui paraîtra périodiquement.

Lors de notre campagne électorale, l'un de nos engagements était d'être transparent et au plus proche de vous dès le

début. C'est pour cela que nous avons créé ce bulletin qui vous informera au sens large de l'activité municipale, des actions menées par celle-ci, ainsi que des enjeux à venir...

A l'heure où la communication se fait essentiellement via les réseaux sociaux et le numérique, nous avons décidé de

retourner aux sources avec ce format papier afin de donner l'accessibilité à toutes et tous de nous lire.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Fatima EL HADRIFI
Maire adjointe
Chargée de la communication

LE MOT DU MAIRE

FRÉDÉRIC DEMULE



Chères Nesloises, chers Neslois,

Suite aux élections municipales du 15 mars dernier et après une longue période de confinement liée à la crise sanitaire de COVID-19, le nouveau conseil municipal a été installé le mardi 26 mai et m'a élu officiellement maire de Nesle.

C'est avec une certaine fierté et beaucoup d'humilité que je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui m'ont témoigné leur confiance pour gérer, développer et animer Nesle pour les six prochaines années. Vous pouvez compter sur mon engagement sans faille pour réussir l'avenir de Nesle. Avec mon équipe nous assumerons ce mandat avec enthousiasme, détermination et responsabilité dans le respect de nos engagements.

Pour revenir à la crise sanitaire, qui aurait pu croire, en ce début de troisième millénaire, qu'un jour nous serions confrontés à une pandémie qui toucherait non seulement notre pays, mais notre planète entière. Soyons clairvoyants, nous n'y étions pas préparés, et pourtant la

plupart de nos concitoyens ont réagi avec civisme et implication face à cette situation inédite.

Je veux ici tout naturellement remercier tous ceux, qui par leur engagement et leur action, ont permis à notre commune et ses habitants, de traverser au mieux cette période de crise.

Merci ainsi au corps médical, aux personnels soignants, aux pharmaciens à qui nous devons beaucoup et qui ont fait preuve de courage et d'abnégation. Merci aux sapeurs-pompiers et à nos gendarmes. Merci aux commerçants, aux salariés qui ont assuré la continuité de notre vie quotidienne. Merci aussi aux nombreux bénévoles qui ont fait que notre vie a pu continuer et qui l'ont adoucie en proposant des services qui ont simplifié, ce confinement parfois pesant.

Merci aussi aux élus, au premier rang desquels, mon prédécesseur José Rioja et merci à nos agents communaux qui ont assuré une continuité du service public.

Enfin, je n'oublie pas ceux qui ont traversé cette période avec douleur suite à la maladie ou la perte d'un être cher.

Aujourd'hui, alors que la crise sanitaire n'est pas encore terminée, nous aspirons tous, malgré tout, à retrouver gaité et des moments de détente ; c'est pourquoi, la municipalité souhaite offrir à tous, une journée de festivités le samedi 12 septembre prochain. Vous retrouverez en dernière page la programmation de cette journée.

Aussi, la santé n'a pas de prix, alors je vous invite à rester vigilants et à continuer de vous protéger dans le respect des gestes barrières car cela repose avant tout sur la responsabilité individuelle de chacun.

Bien à vous,

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL >

1^{ER} RANG

Hubert Gravet • Sophie Locqueneux • Frédéric Demule
Fatima El Hadrifi • Jean Delenclos

2ND RANG

Joanne Pépin • Paul Pilot • Lucas Péciaux • Martine Dupont
Fanny Totet • Stéphanie Coulon • Mathieu Lenglet

3^E RANG

Eliane Carlier • Nicolas Forman • Virginie Morin
José Rioja-Fernandez • Mickael Ansel
Philippe Ledent • Amélie Cathala



PRÉSENTATION DES ADJOINTS & CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Sophie LOCQUENEUX
PREMIÈRE ADJOINTE
Déléguée à la réussite éducative, aux actions périscolaires, à la restauration scolaire, aux affaires culturelles et à la médiathèque



Martine DUPONT
CINQUIÈME ADJOINTE
Déléguée à l'action sociale, au logement social et à la solidarité avec les aînés



Hubert GRAVET
DEUXIÈME ADJOINT
Délégué aux finances, à l'urbanisme, à la réglementation publique, aux bâtiments communaux, aux travaux, à l'activité technique et au cimetière



Mickael ANSEL
CONSEILLER MUNICIPAL
Délégué aux sports, aux loisirs et à la jeunesse



Fatima EL HADRIFI
TROISIÈME ADJOINTE
Déléguée au cadre de vie, aux espaces verts, au fleurissement, à la propreté, aux ressources humaines, à la communication et aux relations avec les commerçants



Fanny TOTET
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Déléguée aux festivités et au marché



Jean DELENCLOS
QUATRIÈME ADJOINT
Délégué aux voiries, à la circulation, aux réseaux et à l'éclairage public



Mathieu LENGLET
CONSEILLER MUNICIPAL
Délégué à l'emploi et à l'insertion



Soucieux de connaître vos souhaits et vos suggestions, nous avons installé dans le hall de la mairie une boîte à idées. N'hésitez pas à venir déposer vos idées sur une feuille blanche ! La boîte sera relevée régulièrement et les propositions seront discutées en réunion de maire-adjoints.

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

Mya AMIET LETITRE née le 8 avril, **Noëlynn LANGUE** née le 13 avril, **Inès SCHNÉBLÉ** née le 26 avril, **Sohan DARRAS** né le 11 mai, **Junior BRADFER** né le 26 mai, **Gabriel ROQUENCOURT** né le 12 juin, **Gaby POTIER** née le 23 juin, **Lenaël LE GALL** né le 28 juin, **Vaïana DEBAISIEUX** née le 17 juillet, **Arthur DÉFOSSÉ** né le 25 juillet

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

Ginette ROLAND HECQ décédée le 2 mars, **Alfred TRUFFAUX** décédé le 10 avril, **Michel BOUCHER** décédé le 14 avril, **André LEJEUNE** décédé le 15 avril, **René DENIS** décédé le 21 avril, **Eliane CUVILLIER TILLIER** décédée le 29 avril, **Denise BAILLON DENIS** décédée le 7 mai, **Ginette CAROUGE LEROY** décédée le 31 mai, **Jean COURTOY** décédé le 15 juin, **Lucette LOURME BLUSZEZ** décédée le 27 juin, **Raymond TURLOT** décédé le 4 juillet, **Danielle CHEVEREAU BOULONGNE** décédée le 20 juillet, **Georges COTRELLE** décédé le 3 août, **Janine AUGUET CHOPIN** décédée le 8 août, **René BRACHET** décédé le 8 août

INFOS UTILES

- Le Maire assure des permanences sans rendez-vous les premiers et troisièmes lundis du mois de 18h à 19h
- Vous pouvez rencontrer les adjoints sur rendez-vous en contactant le standard de la Mairie au 03 22 88 49 70
- Vous pouvez poser les questions pour le Conseil Municipal par mail à fatima.elhadrif@ville-nesle.fr
- Pour connaître les dates de permanences du Centre Communal d'Action Sociale, n'hésitez pas à contacter le 03 22 88 49 75
- Mathieu LENGLET vous conseille en emploi-insertion et assure une permanence sans rendez-vous le premier vendredi du mois de 17h à 18h à la médiathèque

ZOOM SUR LE BUDGET 2020

DÉPENSES, RECETTES & PROJETS

Le budget primitif pour l'année 2020 a été voté le jeudi 30 juillet dernier.
Il s'équilibre à 6 691 036 euros.

Il est à préciser que le budget 2020 est effectué sans emprunt nouveau
et sans hausse des taux communaux sur les impôts
des ménages et des entreprises.

DÉPENSES		RECETTES		
Fonctionnement 5 571 321 €	Investissement 1 119 715 €	Dotations et subventions 878 980 €	Fiscalité 2 079 666 €	Autofinancement et autres 3 732 390 €
<i>Dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune et de la vie quotidienne de ses habitants : activités des services, actions sociales, activités scolaires et périscolaires, soutien aux associations, entretien des bâtiments communaux, entretien des espaces verts et voirie, achat d'énergie (eau, électricité...), salaires des agents...</i>	<i>Dépenses nécessaires à la construction, l'amélioration et la valorisation du patrimoine communal (modernisation des équipements, travaux de voirie, acquisition de matériels, de mobiliers, de véhicules...)</i>	Dotations : recettes versées par l'État qui proviennent d'une répartition des impôts nationaux. Subventions : recettes qui proviennent de nos partenaires publics (l'Europe, la région Haut-de-France, le département de la Somme, la communauté de communes) pour accompagner les actions menées par la municipalité.	<i>Recettes des différentes taxes : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, cotisation foncière des entreprises...</i>	<i>Excédent cumulé des budgets précédents, ventes diverses, concessions cimetières, redevance d'occupation du domaine public, revenus des locations...</i>

PRINCIPAUX PROJETS POUR L'ANNÉE 2020 >

■ Agrandissement du dortoir et rénovation complète des sanitaires de l'école maternelle	273 000 euros
■ Construction d'une voirie neuve avec traitement des eaux pluviales : rue du Marais	195 000 euros
■ Passage à LED et mise en sécurité de l'éclairage public, changement des candélabres : rues Marie Curie et Germaine Vallet	100 000 euros
■ Travaux et entretien des voiries	46 000 euros
■ Achat d'un nouveau tracteur tondeuse (avec une pompe à eau et une citerne)	37 800 euros
■ Achat d'une nouvelle chaudière pour le Foyer Rural	35 000 euros
■ Achat de matériels pour les services techniques (lames de déneigement, nettoyeur haute pression thermique, échafaudage, bétonnière thermique, débrousailluse thermique...)	30 000 euros
■ Passage à LED de l'éclairage public : rues Léonce Leroy, des Résistants et Blondel de Nesle	26 000 euros
■ Travaux dans des logements communaux	23 500 euros
■ Rénovation de la salle de motricité de l'école maternelle	19 000 euros
■ Constructions de trottoirs : rue Charles de Gaulle	15 000 euros
■ Système de sécurité et d'alerte pour les écoles	15 000 euros
■ Nettoyage des murs extérieurs de la médiathèque	12 000 euros
■ Achat de tableaux blancs interactifs pour les écoles	6 800 euros
■ Travaux au cimetière (réfection au point d'eau à l'entrée principale et pose d'une main courante et d'un garde corps à l'entrée côté Geneviève Malin)	5 200 euros

SOLIDARITÉ & SERVICES

SOUTIEN AUX PERSONNES

Durant le confinement, une page sur Facebook s'est ouverte "Nesle Solidarité Covid 19". Cette page a été créée par l'équipe municipale actuelle qui souhaitait rester anonyme puisqu'elle n'était pas officiellement mise en place (installation officielle le 26 mai). Grâce à cette page sur les réseaux sociaux, des Nesloises et Neslois nous ont sollicités pour leurs courses, leurs achats de médicaments... Par ailleurs,

durant cette période particulière, les enfants ont offert des dessins qui ont été affichés sur la vitre de la caserne des pompiers.

« J'ai été très satisfaite de la création de cette page car j'ai pu profiter de certains services et recueillir certaines informations. J'espère que cet élan de solidarité entre les personnes qui a vu le jour pendant le COVID continue ! » témoigne une Nesloise.



NOUVEAU À NESLE : L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Depuis janvier 2020, le centre social de l'Est de la Somme a installé une antenne à Nesle. Cet espace est situé au 10 rue de la Collégiale. Il est ouvert à tous, le mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Christelle, l'agent d'accueil formée par "France Services" est présente pour vous aider dans vos démarches administratives. Ordinateurs et imprimantes sont mis à votre disposition. Si vous avez un souci pour remplir vos dossiers de CAF,

de pôle-emploi, formulaire de demande de carte d'identité, attestation sécurité sociale, ce lieu peut vous aider.

En parallèle de cet accueil, des permanences ont lieu : vous pouvez prendre rendez-vous avec des assistantes sociales du Conseil départemental au 03 60 03 47 70, mais aussi avec des médecins de la PMI pour des consultations médicales pour les enfants de 0 à 6 ans.



QU'EST-CE-QUE L'ESPACE PARENTALITÉ ?

Ce lieu est situé à l'Espace de vie sociale. Il accueille dans un cadre spacieux et agréable les parents et enfants de 0 à 6 ans, le mardi de 9h00 à 11h00 pour des rencontres et partage d'expériences.

L'après-midi de 14h00 à 17h00 est réservé aux animations avec les jeux de la ludothèque. Ce lieu est lui aussi gratuit et ouvert à tous.



VIE SCOLAIRE

DEUX DÉPARTS EN RETRAITE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le vendredi 3 juillet, la municipalité a organisé une petite cérémonie de départ pour les deux enseignantes de l'école élémentaire : Nadine Grescu et Catherine Biloé. Ce rendez vous festif ne s'est pas déroulé comme il était prévu, c'est-à-dire-avec de nombreux élèves, anciens et plus jeunes, pour des raisons de sécurité liées au covid-19.

C'est avec beaucoup d'émotion que le maire Frédéric Demule et la première adjointe Sophie Locqueneux ont souhaité une longue retraite aux deux enseignantes et ont retracé leurs parcours professionnels.

Nadine Grescu est arrivée en 1988 à l'école de Nesle et a pris le poste de directrice en 2016. Catherine Biloé est arrivée à Nesle en 2005.

« Vous tournez toutes les deux la dernière page de votre cahier d'école et avant qu'il ne se ferme définitivement, la municipalité tenait à vous rendre hommage et à vous offrir avec fierté et émotion la médaille de la ville de Nesle. Cette médaille vient saluer votre parcours et votre dévouement » a ajouté le maire qui s'est fait le porte-

role des anciens et derniers élèves, ému de voir sa première institutrice du cours préparatoire Nadine Grescu, quitter l'école.

A la rentrée de septembre, le poste de directrice sera occupé par Anais Quenel.



AGRANDISSEMENT & RÉNOVATION À LA MATERNELLE



A la rentrée scolaire, les 112 petits élèves de l'école maternelle ont découvert un nouveau dortoir et des sanitaires rénovés. Pendant plus de deux mois, des entreprises se sont activées pour réaliser ces travaux. Le coût de ces réalisations s'élève à 273 000€ TTC.

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES

8 MAI 2020

La commémoration du 8 mai, qui célébrait cette année le 75^e anniversaire de la victoire des alliés, s'est déroulée durant le confinement avec des consignes de sécurité imposées. C'est donc pour cela que les élus se sont réunis en effectif réduit. Une gerbe a été déposée au monument aux morts par José Rioja, Maire en exercice et son successeur Frédéric Demule.



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

La fête du 14 juillet n'a pas eu le même climat que les années précédentes suite au coronavirus. Malheureusement pas de fête populaire, pas de feu d'artifice... Toutefois, le maire et quelques membres du conseil municipal ont organisé une cérémonie en petit comité pour célébrer cette fête nationale. « Ce 14 Juillet 2020 a une saveur particulière au vu de la crise sanitaire que nous vivons, contexte qui explique cette cérémonie en comité restreint mais aussi la décision respon-

sable de la municipalité d'annuler les festivités... Célébrer le 14 juillet est donc l'occasion de réaffirmer notre attachement à l'Etat et à la République... Je l'ai dit, la République est comme l'air : indispensable. Elle vaut que l'on se batte pour la préserver, pour l'enrichir, pour la conforter. Et d'abord au quotidien pour ne pas la dégrader que soit dans nos villes, dans nos campagnes, dans nos écoles... à raison de comportement qui mettent en péril la concorde... Nous avons tous, élus comme citoyens,

un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain, et promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Malgré l'actualité morose, ne tombons pas dans l'inquiétude et le pessimisme ; les élans de solidarité, les prises de conscience et les différentes actions citoyennes pendant la crise sanitaire laisse présager des signaux d'optimisme pour l'avenir » a exprimé le maire, Frédéric Demule.



CULTURE & LOISIRS

LA MÉDIATHÈQUE



La médiathèque municipale "Georges Brassens" est ouverte au public le mardi de 16h à 18 h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Des animations y sont organisées régulièrement : spectacles, kamishibais, ateliers lecture...

Une animation pour les petits de 0 à 6 ans aura lieu le mercredi 21 octobre dans le cadre du festival "Des parents-des bébés, un livre". Un spectacle avec la Comédie de Picardie sur "La Fontaine" est aussi prévue en octobre.

Une foire aux dons de livres aura lieu le 12 septembre.

Plus d'informations
au 03 22 88 96 66

VIF SUCCÈS POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs sans hébergement "Léo Lagrange" a cette année encore remporté un fort succès auprès des enfants de 3 à 12 ans.

Durant le mois de juillet mais aussi août, les activités n'ont pas manqué. Entre les

sorties, les jeux et les diverses activités manuelles, les jeunes ont apprécié la diversité des animations proposées par le directeur Frédéric Deligny et son équipe de quatre animatrices.

« On ne s'ennuie pas au centre. On fait plein de choses différentes ! » expliquent Emma et Zoé.

Pour plus de renseignements contactez Frédéric Deligny au 06 07 23 84 01.



VIE ASSOCIATIVE

RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS NESLOISES

> Associations culturelles, patriotiques et d'animations

A.C.P.G. - C.A.T.M. (anciens combattants)
Steve NORMAND 06 01 98 93 38
cpg-catm.nesle@hotmail.fr

Association pour le patrimoine Neslois
Pierre LEROY 06 62 57 27 74

Amicale des Sapeurs Pompiers
Alexandre MARCANDIER 03 22 78 36 19

Amicale des Employés Communaux
Pascal MISTRAL 06 74 64 03 30

Association Créa Loisir et Evasion
Nadine FOURNIER 06 26 08 07 88
crealoisir.et.evasion@gmail.com

Batterie fanfare municipale
Fabien TOTET 07 89 73 13 62

Club de Supporters de l'ASPN
Gérard BONNEMENT 06 07 84 99 46

Association Tricot'thé
Marie-Thérèse HENNUYER
06 71 47 44 41

Fleur de l'âge
Yves HENNEGUY 06 16 03 61 44
nesle.lafleurdelage@gmail.com

Harmonie municipale
José RIOJA 03 22 88 26 36

L'Atelier de Nathalie
Nathalie DEUDON 06 48 09 92 55

Nesle District Pipes and Drums
Pascal MISTRAL 06 74 64 03 30

Offrir des détours
Patricia MOROZOF 03 22 88 25 87
offrirdesdetoursnesle@gmail.fr

Prévention routière - Comité Somme
Jean-Michel BOUTON
06 98 68 26 27
comite80@preventionroutiere.com

U.N.C.-A.F.N. (anciens combattants)
Alain DENIS 03 22 88 35 93

> Associations sportives

Les Amis Cyclistes Neslois
Marcel POULET 03 22 88 25 49
pajot@cegetel.net

AS Pays Neslois
Philippe BOULONGNE 06 68 21 33 86
philippe.boulongne@laposte.net

Association sportive du C.E.S. de Nesle
Séverine LAMBERTI 06 78 77 09 11
severine.lamberti@ac-amiens.fr

Association Française de Badminton
Mickaël ANSEL 06 18 38 06 15
mickael.ansel@ sfr.fr

Muay Thai
Bruno ADRIEN 06 47 89 25 69
bruno.adrien37@sfr.fr

Club de Gymnastique et d'Entretien
Françoise DENJEAN 06 83 56 30 50
f.denjean@orange.fr

Club de Tir à l'Arc
Christian CARPENTIER 03 22 88 33 69
yameolla@hotmail.fr

J'Club
Jean-Pierre DANGLES 06 82 64 35 90
jp.dangles@orange.fr

Judo Club
Christian CAUET 06 13 45 39 86
cauetchristian@orange.fr

Société de Longue Paume
Ludovic LEROY 06 80 20 00 69
lloroy@pharmagnier.com

Tennis Club
Loïc ROGUET 06 07 60 90 47
roguet.loic@orange.fr

> Associations de solidarité

A.D.M.R. de la région de Nesle
Françoise WISSOCQ
contactadmr4@nesle.fede80.admr.org

Association Valentin Haüy - Somme
Stanislas SZUMNY 03 22 92 25 29
stan.melita@wanadoo.fr

Croix Rouge Française
Martine DUPONT 06 38 16 80 60
martine802@voila.fr

Restaurants du Coeur
Dominique COURBOIN 06 80 06 11 04

Amicale des donateurs de sang
Marianne LOCQUENEUX 06 03 95 92 16
guy.locqueneux@sfr.fr

Solidari'Nesle
Claude DURLLOT 06 21 32 52 55

> Associations scolaires, périscolaires ou jeunesse

Association des parents d'élèves des écoles Maternelle et Primaire
Virginie MORIN 06 71 94 33 13
virginie.morin80@laposte.net

Association des parents d'élèves du collège Pasteur
Fanny TOTET 06 34 44 42 87
ape-collegenesle@yahoo.com

Coopérative Scolaire Maternelle Claude Monet
La Directrice 03 22 88 24 77
ce.08008701@ac-amiens.fr

Coopérative Scolaire Primaire
La Directrice 03 22 78 32 85
ce.0800514z@ac-amiens.fr

Foyer socio-éducatif C.E.S. Louis Pasteur
Muriel DUTRIEUX 03 22 88 48 90
ce.801369d@ac-amiens.fr

Scouts et Guide de France - Haute Somme
Guillaume DE LEERSNYDER
06 74 95 93 60
corinne.de-leersnyder@orange.fr

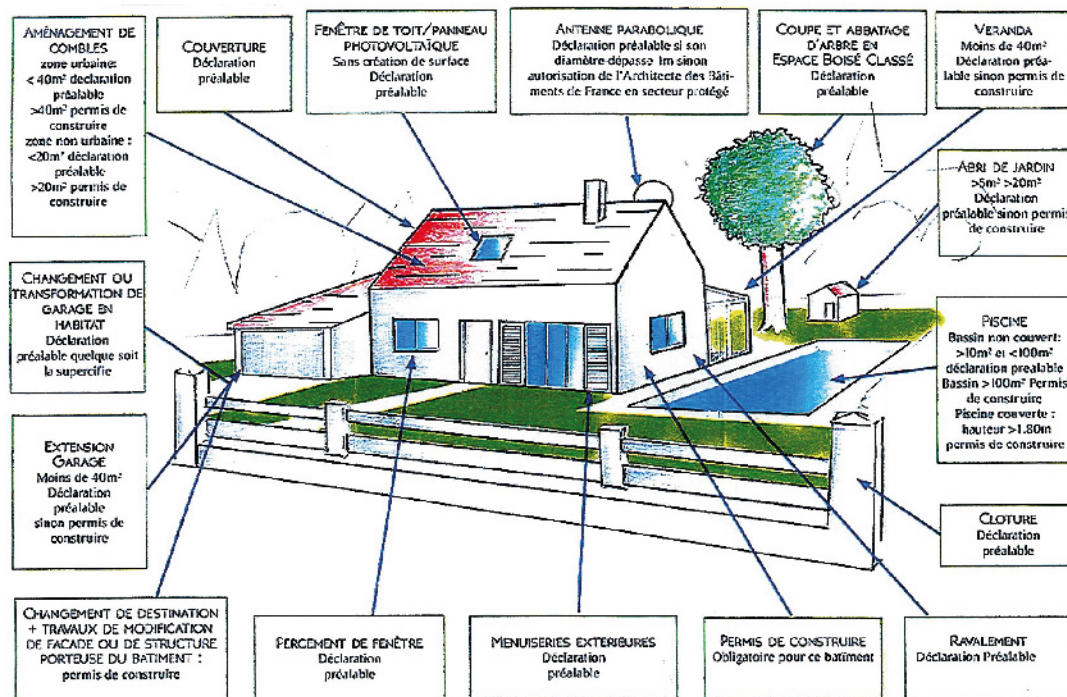
DÉCLARATION DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Tous travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une

ouverture, de changer les menuiseries, fenêtres, portes... sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette

réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



POURQUOI DES BARRIÈRES FACE AU CIMETIÈRE ?

Depuis maintenant quelques mois, des barrières de sécurité sont installées au bord de la chaussée face au cimetière, près de la maison médicale afin de sécuriser la circulation.

Cette route appartient au département, c'est pourquoi la ville ne peut intervenir pour la réalisation des travaux de voirie. Ces travaux sont pris en charge par le Conseil départemental.

Le tapis d'enrobé date de 1970. Une fibre d'amiante est présente pour soutenir la structure d'enrobé. Il est donc obligatoire d'observer un protocole avant d'ouvrir la chaussée.

L'agence routière de l'Est de la Somme qui dépend du Conseil Départemental a été alerté. Les travaux seront logiquement réalisés dans les prochains jours.



SÉCURITÉ

LA GENDARMERIE



Notre commune dispose d'une brigade de gendarmerie composée d'un effectif de 8 militaires avec pour mission principale d'assurer la protection des personnes et des biens sur un territoire géographique de 18 communes.



> Quand contacter la gendarmerie ?

Vous pouvez vous présenter aux horaires d'ouverture de la gendarmerie pour les cas suivants :

- Dépôt de plainte
- Déclaration de main courante
- Signalements divers
- Prise de renseignements et demande de conseils
- Réalisation d'actes administratifs (procuration)

Numéro de téléphone de la brigade locale : **03 22 94 47 17**

> Nouveauté

Vous pouvez aussi pré-déposer une plainte en ligne via un nouveau dispositif : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :

- Une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...)
- Un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi. Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie (ou un service de police) que vous allez choisir.

> En cas d'urgence

Accident de la route, agression, vol... nécessitant une intervention rapide, vous pouvez contacter le 17. Vous serez en relation avec un opérateur de la centralisation des appels d'Amiens qui déclenchera la patrouille la plus proche.



Horaires d'accueil du public de la brigade de Nesle

Lundi, mercredi et samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
et le dimanche de 15h00 à 18h00.

Par ailleurs, en dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, il y existe à l'entrée une interface pour être en relation avec un opérateur.

POLICE MUNICIPALE >



Laurent VON SIEBENTHAL
CHEF DE POLICE MUNICIPALE
03 22 88 49 71

Une convention communale de coordination entre la police municipale et la gendarmerie a été signée en 2020. Il s'agit d'un outil de partenariat et de coproduction de la sécurité. Elle vise à lutter plus efficacement contre l'insécurité grâce à une proximité renforcée et un contact renouvelé avec la population, en lien étroit avec les attentes et le ressenti des concitoyens. En effet, assurer la sécurité au plus proche des habitants constitue une priorité. Dans cette perspective, les missions des forces de sécurité de l'État et de la police municipale au quotidien répondent à cette attente.

Journée festive à Nesle

**Samedi 12
septembre
2020**

Brocante semi-nocturne
dans le centre-ville et sur les
Remparts de 14h - 20h

Animations gratuites pour les enfants
à partir de 14h Manèges, Structures gonflables,
Trampolines...

*** Goûter offert aux enfants à 16h ***

Concerts
à partir de 18h00 sur les Remparts

Restauration
Buvette et petite restauration à partir de 13h
Restauration du soir à partir de 19h

Foire au don de livres
de 9h à 17h sous le parvis de la médiathèque

**Spectacle pyrotechnique sur la façade
de la Mairie à 22h30**

Organisée par la municipalité de la ville de Nesle en collaboration avec des associations Nesloises